

Conseil ED 15 09 2016 - IPMC

En présence de : Cristine Alves da Costa, Eric Galiana, Chami Kim, Christine Coustau, Bastien Vergoni, Pierre Léopold, Ellodie Villa, Nadine Loudig, Jean-Marc Botto

Début de séance 8h30

Ordre du jour:

- Prix de thèse : Trois dossiers sont au-dessus parmi les 17 candidatures, et finalement celui d'Amine Hamouda fait l'unanimité pour recevoir le prix.

- Examen des Demandes d'inscription en thèse
Deux auditions auront lieu le 29/09. JF Peyron monte le comité.

- Demandes de réinscription. Deux situations avec avis défavorable du directeur de thèse. Présentation des éléments des dossiers, des étapes de médiation, des possibilités envisageables, des projets présentés par T Lamonerie. Discussion ouverte du Conseil.

Décision : une non-réinscription et un changement de direction.

Demandes de dérogation à la durée de thèse : acceptation des 4^{ème} années financées. Acceptation d'une 5^{ème} année pour une doctorante psychiatre mobilisée suite à l'attentat du 14/07/2016.

- Demandes d'aide à la mobilité internationale

2 demandes

Lukianets : Ecole thématique internationale à Montpellier : 300 euros accordés

Prax : séjour international. 800 euros maximum accordés dans la limite de 50% des frais engagés.

- Bilan JEDN 2016

34 oraux, 38 postes. 3 invités. 3 prix oraux par jour, 6 prix posters. Succès scientifique et d'animation avec une soirée barbecue le jeudi soir. Fin 17h le vendredi.

Finances : budget de 10 k€ dont 4700 € données par l'ED.

Regret : absence des chercheurs, des membres de l'ED. Que faire pour attirer, sachant qu'il y a vraiment une qualité ? Accentuer la communication l'an prochain.

- Information HCERES 2017

Présentation du bilan et projet de l'ED par T Lamonerie. Le conseil approuve le rapport et soutient la proposition de son renouvellement à la direction pour le prochain contrat.

P Léopold relaie la demande d'une étudiante en thèse sur la validation des formations à propos d'un Congrès national Drosophile organisé par Nice. La participation à l'organisation est reconnue par l'ED comme heures de formation professionnalisante à l'identique de l'organisation des JEDN. La participation comme auditeur est reconnue comme formation scientifique.

Fin du Conseil à 11h45.